

Avis adopté

Séance plénière du 24 mai 2023

Quels besoins de gouvernance pour les différents usages de la biomasse ?

Déclaration du groupe CFE-CGC

Pour le secteur de l'énergie, la biométhanisation est un atout essentiel, la production d'électricité répondant pleinement aux objectifs de la transition énergétique. De plus, le gaz est un produit stockable ce qui est un atout pour gérer les pointes de consommation d'électricité, notamment en hiver. Dans le cadre de la stratégie nationale bas carbone (SNBC), la biomasse occupe donc une place prépondérante.

Côté chiffres, selon les estimations de la Commission européenne, le potentiel de production de biogaz atteindrait 30 à 40 millions de tonnes d'équivalent pétrole d'ici 2030, représentant ainsi environ 3 % de la consommation européenne d'énergie et environ 10 % de celle de gaz. En France, ce potentiel est évalué à 56 térawatt-heures en 2030, et sa réalisation pourrait entraîner la création de 10 000 à 20 000 emplois. Le développement de la filière biomasse génère par conséquent des opportunités d'emplois locaux contribuant à la cohésion sociale, notamment dans les domaines de la production, de la transformation et de la valorisation des biomasses.

Par ailleurs, pour le groupe CFE CGC, il est impératif de développer la filière de la biométhanisation au sein des territoires en favorisant des synergies entre le secteur de l'énergie et le secteur agricole. En effet, ces filières renforceraient la cohésion sociale des territoires et dynamiseraient leur économie.

Au-delà de la production d'énergie, il est crucial de souligner que la biomasse constitue un atout pour la neutralité climatique, car elle accroît de manière substantielle les puits de carbone. La biométhanisation agricole s'inscrit donc parfaitement dans une logique d'économie circulaire, car le digestat, résidu du processus de méthanisation, utilisé comme engrais, contribue ainsi à une gestion responsable des déchets. La valorisation des cultures utilisées, parfois pour des cultures intermédiaires, est non seulement bénéfique et nécessaire pour la préservation des sols mais elle permet également de maintenir une vie organique et une biodiversité florissante.

Dans l'ensemble, le groupe CFE-CGC se reconnaît dans les préconisations proposées, notamment celles en faveur de la recherche et développement, de l'information des citoyens et des consommateurs et de la nécessaire réflexion autour des stratégies locales, nationales et européennes en la matière.

En résumé, les enjeux de la biomasse en France sont liés à la transition énergétique, à la lutte contre le changement climatique, à la création d'emplois, à l'économie circulaire, ainsi qu'à la préservation des sols et de la biodiversité. Son développement permet de concilier des objectifs environnementaux, économiques et sociaux, contribuant ainsi à une société plus durable et résiliente. Pour l'ensemble de ces raisons, **le groupe CFE-CGC a voté cet avis.**